

La base aérienne 128 en renfort du Sdis de Moselle

by La Gazette - lundi, février 07, 2005

<https://www.correspondances.fr/la-base-aerienne-128-en-renfort-du-sdis-de-moselle/>

Les soixante pompiers de la base aérienne de Metz-Frescaty vont être formés par le centre d'intervention et de secours de Montigny-lès-Metz. Il s'agit d'une coopération inédite entre pompiers militaires et civils.

Longuement mûrie, une convention de formation et de coopération unit la base aérienne 128 de Metz-Frescaty (BA 128) et le service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Moselle, depuis le 20 décembre dernier.

Issus de la base aérienne de Cazaux (Gironde), où ils se sont spécialisés dans les secours, les feux urbains et les accidents aériens, les soixante pompiers militaires de la BA 128 compléteront leur formation à raison de quatre jours par personne et par an.

Dès février, les hommes de la BA 128 participeront aux gardes journalières : deux stagiaires par jour, soit 240 journées de stage réparties sur un an. Les militaires participeront également aux manoeuvres, par groupe de cinq, à raison de deux séances par personne et par an. Ces stages, qui complètent la formation de base de six semaines dispensée à Cazaux, comptent pour la validation des acquis professionnels des militaires techniciens de l'air. Ils facilitent, le cas échéant, leur recrutement en tant que pompiers professionnels à l'issue de leur contrat.

Inscrite dans le cadre des missions de service public de l'armée de l'air, la convention constitue également un atout en terme de sécurité civile.

Ce souci d'efficacité a conduit la préfecture de la Moselle à organiser, en mai 2004, un « *plan rouge* » simulant un crash aérien afin de tester les chaînes de commandement militaires et civiles.

Ancienne coopération. A l'étude depuis plusieurs mois, la convention liant la BA 128 au Sdis 57 s'appuie sur une coopération ancrée de longue date entre les deux entités.

Le centre opérationnel de Montigny-lès-Metz, qui compte soixante-dix pompiers – dont dix professionnels – pour une population de 69 000 habitants, profite d'un renfort équivalant à un temps plein. Conclue pour une durée d'un an renouvelable, la convention place les hommes de la BA 128 sous les ordres du chef de centre des pompiers. Ils restent néanmoins en position d'activité militaire et conservent à ce titre leur couverture sociale.

Témoignage

« Familiariser les militaires aux matériels civils »